

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2643

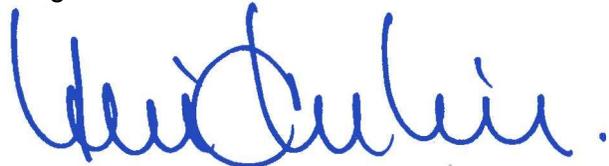
AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 juin 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2643 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 2380 « Concernant la sécurité, la paix, l'ordre et les nuisances » afin d'ajouter une nouvelle disposition portant sur les nuisances liées aux poussières et particules dans l'environnement »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 17^e jour de juin 2025.

Le greffier,



René Chevalier